

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2010

L'an deux mille dix, le vingt deux du mois de juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, sur une convocation du dix sept juin deux mille dix, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LÉVÊQUE, Maire.

Conseillers en exercice : 11

présents : 10

Présents : Mmes, Domont, Ogier, Paillard, Bove

MM. Lévêque, Malaval, Langlois, Wilkins, Carment, Dutilloy

Absent excusé : 1

Absent excusé : M.Cauchois

Secrétaire de séance : Mme Bove Sandrine

Monsieur le Maire met au vote le compte rendu de la réunion du 9 juin 2010 où aucune observation n'est apportée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ÉLECTRIQUE (SDE)

Concernant l'effacement des réseaux, et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de demander un devis supplémentaire au Syndicat Départemental Electrique (SDE) pour l'effacement de la ligne moyenne tension située entre les 2 bras de la Béthune.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

BUDGET DE L'EAU – DÉCISION MODIFICATIVE

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il convient de prendre une décision modificative sur le budget de l'eau afin de pouvoir régler les factures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, prend la décision modificative suivante :

Compte 2315 : - 10 000 euros

Chapitre 203 : + 10 000 euros

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal des demandes de subvention de fonctionnement des restaurants du cœur et de Vie et espoir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ne souhaite pas (par 4 voix pour et 5 voix contre) soutenir sous cette forme les restaurants du cœur et ne souhaite pas (par 10 abstentions) subventionner Vie et espoir.

MENUISERIES DE L'EX-PRESBYTÈRE

Monsieur le Maire demande à Monsieur Langlois (qui ne prendra pas part au vote) de quitter la salle et rappelle aux membres du conseil municipal la délibération du 9 juin 2010 où il a été convenu de demander 3 devis à différentes entreprises, ce qui a été fait.

| **Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'entreprise BatiBois.**

Pour : 6

Contre : 1

Abstention : 2

SIAEPA DES GRANDES VENTES

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il convient de prendre une délibération pour la vente, à la commune de Bures, d'eau potable provenant du captage de Fresles.

| **Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **Autorise Monsieur le Maire à signer la convention permettant la vente d'eau potable provenant du captage de Fresles.**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

✓ Illuminations de Noël 2010

Monsieur Malaval donne des explications sur les devis qu'il a reçu pour l'achat ou la location d'illuminations.

| **Les membres du conseil municipal par 8 votes pour et 2 abstentions optent pour la location d'illuminations.**

✓ Devis de peinture

Un devis a été demandé à l'entreprise COINT PEINTURE pour le lessivage, le ponçage et le lazurage 3 couches de table, banc et poubelle sur l'Avenue Verte.

| **Les membres du conseil municipal par 6 voix pour et 4 abstentions acceptent ce devis.**

La séance est levée à 22 heures.